



Vrije Universiteit Brussel



Département de sociologie, Groupe de recherche TOR
Boulevard de la Plaine 2, 1050 Bruxelles
<http://www.vub.ac.be/TOR/>

LE RYTHME COLLECTIF EN BELGIQUE

EVOLUTIONS DU RYTHME DE VIE DES BELGES SUR BASE DES ENQUETES SUR
L'EMPLOI DU TEMPS DE 1966, 1999 ET 2005

2008/24

I. Glorieux
J. Minnen
T.P. van Tienoven

"[Typ hier extra gegevens, bv opdrachtgever, congres, e-mail etc]"



Introduction

On pense souvent aujourd'hui que les rythmes collectifs tendent à disparaître. La nuit est colonisée. Notre économie tourne toute la semaine, jour et nuit. Nous vivons dans une société qui ne dort plus et dans laquelle chaque moment de journée ou de la semaine ne se distingue pas d'un autre (Presser, 2003). Selon Kreitzman (1999: 156-157), la société de 24 heures nous libèrera des restrictions et des délais imposés par notre dépendance rigide de l'horaire. Nous nous détacherons de l'idée qu'une journée compte un nombre fixe d'heures à consacrer à un nombre limité d'activités. A mesure que notre société s'individualise, nous suivons de moins en moins les rythmes collectifs. Nous faisons les choses quand nous en avons envie et nous avons de plus en plus la possibilité.

Dans cette contribution, nous allons vérifier si choses évolue bel et bien dans ce sens. Nous analysons le timing des activités au sein des cycles quotidiens et hebdomadaires et vérifions dans quelle mesure les rythmes et les fréquences disparaissent de la vie quotidienne, et si la distinction entre semaine et week-end s'estompe. Pour y parvenir, nous nous basons sur l'enquête 2005 sur l'emploi du temps en Belgique (EET'05) qui a été réalisée par la Direction générale Statistique et Information économique (DG SIE) du SPF Economie. Pour l'EET'05, 6.400 Belges âgés de 12 ans et plus issus de 3.474 ménages ont noté leur emploi du temps dans un journal pendant deux jours, un jour de semaine et un jour du week-end attribués au préalable. Le travail de terrain de l'EET'05 s'est déroulé de janvier 2005 à la première semaine de janvier 2006. Le groupe de recherche TOR de la Vrije Universiteit Brussel a assuré le datacleaning, a organisé les bases de données et a effectué les premières analyses. Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un projet AGORA (numéro de projet AG/II/I33) financé par la Politique scientifique fédérale.

Une enquête similaire sur l'emploi du temps avait été réalisée en 1999 (EET'99). L'EET'99 a concerné 8.382 Belges issus de 4.275 ménages. La méthode d'enregistrement de l'emploi du temps est quasi identique et repose sur les directives établies par Eurostat pour harmoniser l'enquête sur l'emploi du temps en Europe (EUROSTAT, 2000). Les participants à l'enquête ont noté leur emploi du temps, dans leurs propres termes, toutes les 10 minutes. Si nécessaire, la personne avait la possibilité de faire la distinction entre activité principale ou activité secondaire. Par ailleurs, quelques caractéristiques supplémentaires, comme le lieu où se déroule l'activité et la(es) personne(s) présente(s), ont aussi été reprises dans le journal. En cas de déplacement, le moyen de transport devait être signalé. Chaque ménage a également dû remplir un questionnaire ménage destiné à récolter des informations sur la nature de l'habitation, la possession de biens d'équipement, l'aide dans le ménage, etc. De plus, chaque membre du ménage âgé de 12 ans ou plus a rempli un questionnaire individuel portant sur certaines caractéristiques

de contexte spécifiques ou ses activités de loisirs. Pour davantage d'informations sur la méthode d'enquête, nous vous renvoyons au rapport technique (Glorieux, Mestdag & Minnen, 2008).

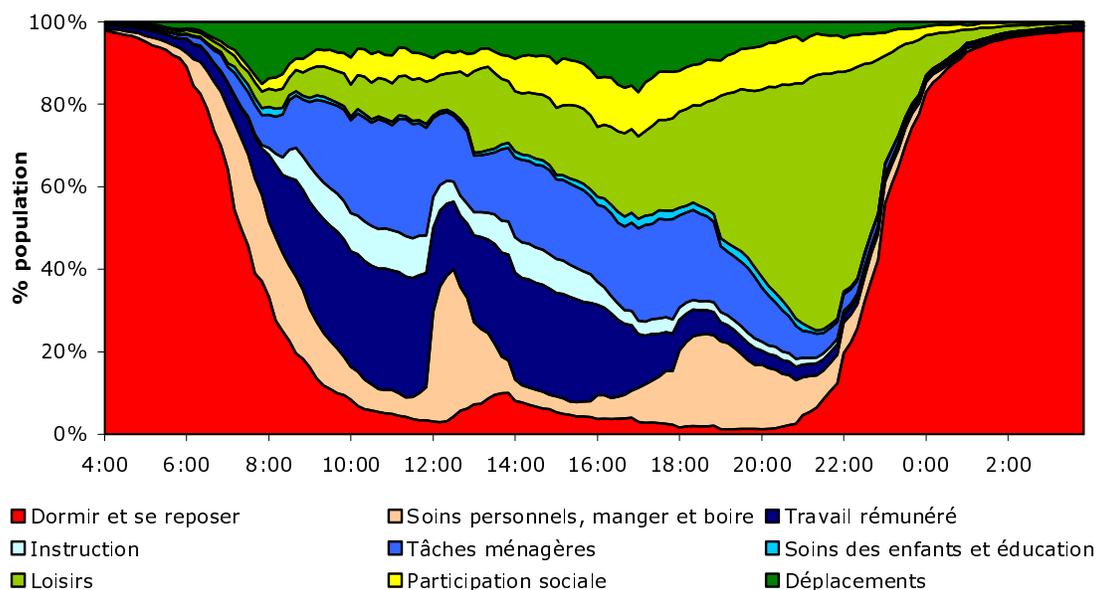
Etant donné que nous sommes partis de l'hypothèse que la disparition des rythmes collectifs est plutôt un processus à long terme, nous comparons les données sur l'emploi du temps en Belgique issues de l'enquête de 2005, avec les données de 1999 et de 1966. Les données de 1966 (EET'66) ont été récoltées dans le cadre de l'étude 'Multinational Comparative Time-Budget Research' auprès de 2.077 Belges âgés de 19 à 65 ans (Javeau, 1970 ; Szalai, 1972). Comme les données de 1966 concernent uniquement les personnes de 19 à 65 ans, nous limitons notre comparaison entre les enquêtes de 1966, 1999 et 2005 à cette tranche d'âge.

Une analyse globale de l'emploi du temps des Belges sur base de l'EET'05 a été réalisée dans 'Une semaine en Belgique' (Glorieux, Minnen & Van Tienoven, 2008a). Vous trouverez des chiffres détaillés dans le recueil de tableaux 'L'emploi du temps en Belgique' (Glorieux, Minnen & Van Tienoven, 2008b) et sur le site Internet www.time-use.be. Le site internet permet à l'utilisateur de créer lui-même des tableaux et fournit également des informations sur les aspects techniques de l'enquête comme l'échantillonnage, les outils d'enquête utilisés et la liste détaillée des activités.

Le rythme d'une journée de semaine moyenne

Au premier regard, le déroulement de la journée des Belges pendant un jour de semaine ordinaire (voir figure 1) recèle des périodes où nous sommes nombreux à faire plus ou moins la même chose. A certaines heures de la nuit, quasi tout le monde dort. Le matin et, dans une moindre mesure, l'après-midi, une fraction importante de la population travaille ou est à l'école tandis que le soir est généralement consacré aux activités de loisir. Une analyse plus détaillée du déroulement d'une journée de semaine ordinaire en Belgique confirme le caractère collectif de notre emploi du temps.

FIGURE 1: DEROULEMENT D'UNE JOURNEE DE SEMAINE POUR LA POPULATION BELGE AGEE DE 12 ANS ET PLUS (EET'05 - N=6.400)



A quatre heures du matin un jour de semaine moyen, quasi tout le monde dort (98%). Deux heures plus tard, le tableau change déjà: à 6 heures, 89% des personnes dorment encore contre seulement la moitié à 7h20'.

Le déjeuner est relativement étalé dans le temps entre 7h et 9h, avec un pic vers 7h30', heure à laquelle 10,7% de la population est assise à la table du déjeuner. A 8h40' plus de 80% des Belges sont sortis du lit. Près d'un quart de la population est déjà au travail, 13,8% sont déjà occupés par les tâches ménagères et les soins aux enfants et 8,9% sont sur la route. Le pic des déplacements est déjà dépassé. Il se situe à 7h50' quand 15,1% des Belges sont en trajet. Le matin des jours de semaine - de 8h à 12h - est généralement dédié au travail rémunéré (26,4%), aux tâches ménagères et aux soins aux enfants (21,7%), à l'instruction (8,3%) et aux déplacements (8,3%). En moyenne, les jours de semaine, 15,8% des Belges ont de 10 à 12h de temps libre pour la participation sociale et les activités de loisirs.

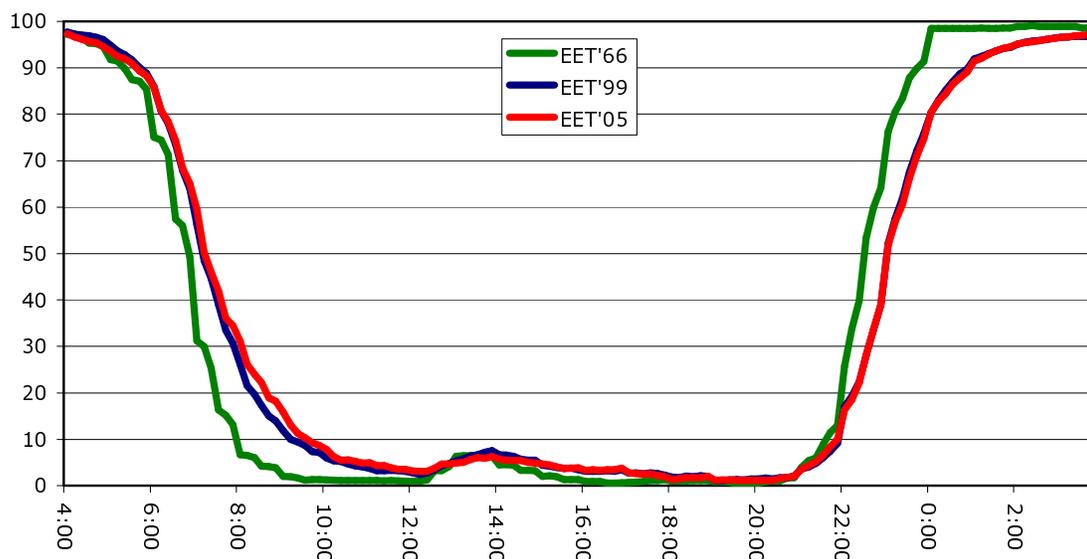
12h, c'est l'heure du déjeuner. En 10 minutes, le nombre de mangeurs passe de 5,6% à 11h50' à 24,8% à 12h. A 12h30', la majeure partie des gens (34,2%) sont à table. Après 13h30, le nombre de mangeurs baisse rapidement. Remarquons une légère augmentation des activités de loisirs pendant l'heure du déjeuner. A 12h30', seulement 10% de la population belge se livre à des activités de loisirs alors que ce pourcentage double 40 minutes plus tard. Ensuite, le nombre d'activités de loisirs recule à 14,6% à 14h pour ensuite repartir à la hausse le reste de l'après-midi. 8 à 9% des Belges font une

petite sieste entre 13h et 14h30'. A 14h, environ un quart de la population est à nouveau au travail, un cinquième s'occupe des tâches ménagères ou des soins aux enfants et 9% sont à nouveau sur les bancs de l'école. Le reste de la population se consacre à des activités de loisir, de participation sociale ou à des déplacements.

Vers 16h, l'école est finie et le nombre de personnes au travail commence à diminuer progressivement. A ce moment-là commence aussi l'heure de pointe du soir avec 13% des Belges sur le chemin. Ce nombre va encore grimper pour atteindre près de 17% à 17h. Il faudra ensuite attendre 19h50' pour voir le nombre de 'voyageurs' passer sous les 6%. Après 16h, le travail et l'école sont remplacés par les activités de loisirs qui augmentent sensiblement. La part des activités de participation sociale fluctue constamment entre 9% et 11%, tant l'après-midi que le soir. A partir de 17h30', le temps consacré à manger et à boire commence à progresser significativement. Ce mouvement étant combiné à l'augmentation des tâches ménagères qui atteignent alors jusqu'à 25%, nous pouvons affirmer que le repas du soir est préparé et consommé à ce moment-là. Le pic du repas du soir se situe vers 18h30' quand un cinquième de la population belge est à table. Après le repas du soir, le nombre de Belges qui se consacrent aux loisirs augmente massivement. Une personne seule dédie sa soirée aux tâches ménagères et à la participation sociale. A 20h, nous voyons le temps consacré aux soins personnels augmenter légèrement. Cela peut signifier qu'une petite partie des Belges (probablement les enfants) se préparent déjà pour aller au lit. A 21h30', le pourcentage de Belges occupés aux activités de loisirs est à son niveau le plus élevé (62%). Plus de 80% d'entre eux sont alors devant leur télévision. 9% sont déjà au lit et 3,5% se préparent à y aller. 22 heures est un moment charnière dans l'emploi du temps en soirée. Le nombre de personnes qui se consacrent aux loisirs diminue d'abord doucement puis ensuite très rapidement et à 23h, il ne représente plus que la moitié du pic de 21h30'. Par contre, le nombre de personnes qui dorment croît rapidement : à 23h, plus de la moitié de la Belgique dort (56%), une heure plus tard ce chiffre passe à 83% et 2 heures plus tard tout le monde est au lit (96,1%).

Le caractère collectif du déroulement de la journée apparaît surtout pour les tranches horaires où nous mangeons, travaillons et effectuons des activités de loisirs ensemble. Ces parties de journées sont délimitées par les moments auxquels nous mangeons, le matin, le midi et le soir. Nous allons maintenant approfondir quatre catégories d'activités qui déterminent le rythme du temps en Belgique: dormir, travailler, les loisirs (en particulier regarder la télévision) et manger.

FIGURE 2: DEROULEMENT DES ACTIVITES DE SOMMEIL ET DE REPOS EN POURCENTAGE DE LA POPULATION BELGE DE 19 A 65 ANS (EET '66 - N=1.596; EET'99 - N=6.009; EET'05 - N=4.496)



La nuit, c'est pour dormir

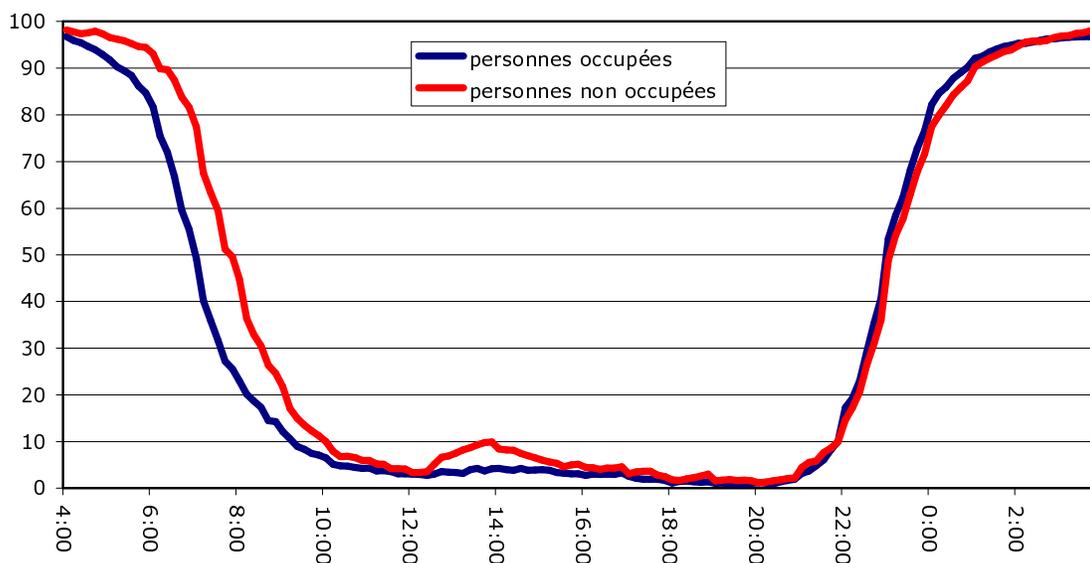
Malgré l'introduction de la lumière artificielle, notre emploi du temps reste très dépendant du contraste entre le jour et la nuit ou entre le temps d'éveil et le temps de sommeil. Alors que la journée, de nombreuses activités se succèdent, la nuit est quasi exclusivement consacrée à dormir (voir figure 2). Nous sommes nombreux à nous lever, collectivement, vers la même heure. A 8 heures, trois quarts des Belges sont debout. Entre 1999 et 2005, le rythme de sommeil a très peu changé. En 2005, les gens se lèvent en moyenne un tout petit peu plus tard. La différence avec 1966 est nettement plus grande. A l'époque, 70% des Belges étaient déjà réveillés à 7 heures et moins de 10% étaient encore au lit à 8 heures. En 2005, il faut attendre 8 heures pour que 70% des belges soient réveillés et 9h40' pour que moins de 10% soient encore au lit. La figure 3 montre que les personnes occupées se lèvent plus tôt que les personnes non occupées. A 7h30', 70% des personnes occupées sont déjà debout, alors cette proportion n'est atteinte qu'à 8h30' pour les personnes non occupées. Pour les personnes non occupées, il faut attendre 10 heures pour que moins de 10% dorment encore. Les personnes occupées atteignent ce seuil à 9h20'.

Pendant le temps de midi, en moyenne 6% des Belges font une sieste entre 13h20' et 14h20'. Dans ce domaine, il n'y a quasi aucune différence avec 1966. La sieste est réservée aux personnes non occupées (8,9%).

Entre 22h et 23h le nombre de personnes qui dorment est multiplié par trois. A 23h, un Belge sur deux est au lit et cette proportion grimpe à 80,5% à minuit. On constate qu'en 1966, les personnes se levaient plus tôt mais allaient aussi se coucher plus tôt. A 22h,

deux fois plus de Belges qu'en 2005 étaient au lit. En 1966, 70% de la population était couchée à 23h contre 40 minutes plus tard en 2005. L'offre plus importante d'activités de loisirs et surtout les programmes télévision influencent sans doute l'heure de coucher, plus tardive en 2005 qu'en 1966. Ce serait cependant une erreur de conclure que nous dormons moins qu'avant. Nous allons dormir plus tard mais nous nous levons aussi plus tard. Enfin, on constate que les personnes occupées ne vont pas se coucher plus tôt que les personnes non occupées. En moyenne, les personnes occupées dorment donc moins que les personnes non occupées.

FIGURE 3: DEROULEMENT DES ACTIVITES DE SOMMEIL ET DE REPOS EN POURCENTAGE DE LA POPULATION BELGE DE 19 A 65 ANS SELON LA SITUATION D'EMPLOI (EET '66 - N=1.596; EET'99 - N=6.009; EET'05 - N=4.496)

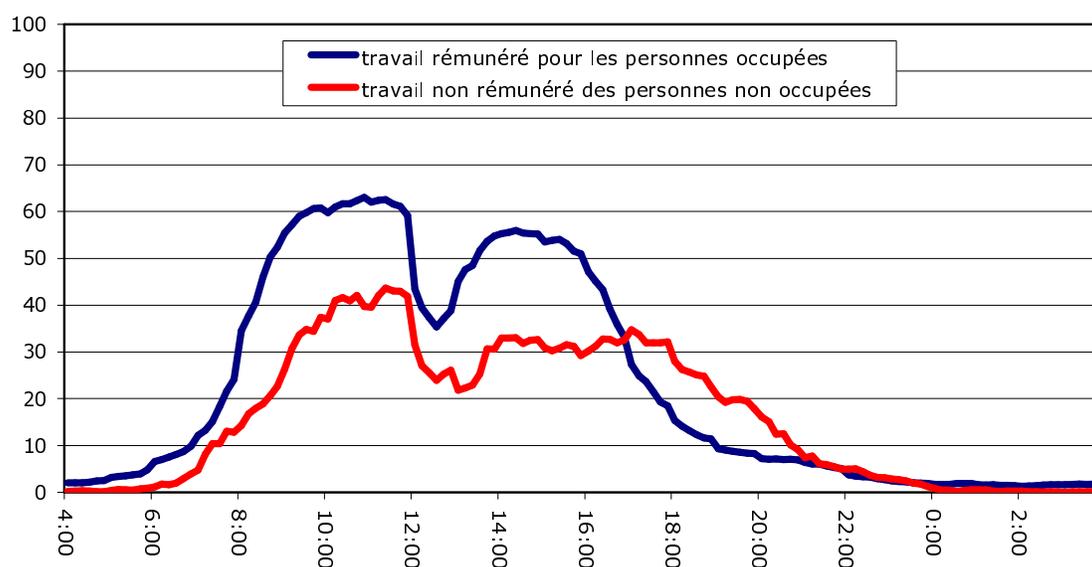


Le rythme serré du travail

Après le lever, il est temps de travailler. Le travail se compose de deux volets: le travail rémunéré, d'une part, et les tâches ménagères et les soins aux enfants, d'autre part. On pense souvent que, contrairement aux personnes occupées, les chômeurs, les femmes au foyer ou les pensionnés n'ont souvent pas de cadre strict pour répartir de manière régulière les activités d'une journée de semaine. Elchardus et Glorieux (1989) ont déjà démontré pour la Flandre que ne pas avoir de travail ne suffit pas en soi pour perdre le rythme collectif des personnes occupées. Ils ont démontré que chez les chômeurs de longue durée, le travail est largement remplacé par des tâches ménagères effectuées aux mêmes heures.

La figure 4 montre le rythme du travail rémunéré pour les personnes qui ont en emploi et le rythme du travail non rémunéré pour les personnes qui ne travaillent pas. La forme du rythme du travail rémunéré se calque sur les horaires de travail. Pour les personnes occupées, le travail rémunéré est clairement l'activité centrale de la journée les jours de semaine. Un peu après s'être levées, la plupart des personnes occupées vont travailler. A 7h50', un quart d'entre eux sont déjà à l'ouvrage, plus de la moitié une heure plus tard. Le pic se situe le matin, à 10h50' : 63% des personnes occupées sont au travail. Entre le travail du matin et de l'après-midi, les personnes prennent une pause de midi collective. L'après-midi, vers 14h20', la majeure partie des personnes occupées sont au travail (56%). La journée de travail touche à sa fin en fin d'après-midi. A 16 heures, 47,1% des actifs travaillent encore alors qu'ils ne sont plus qu'un quart dans ce cas une heure plus tard. Une demi-heure plus tard, il n'en reste plus que 20%.

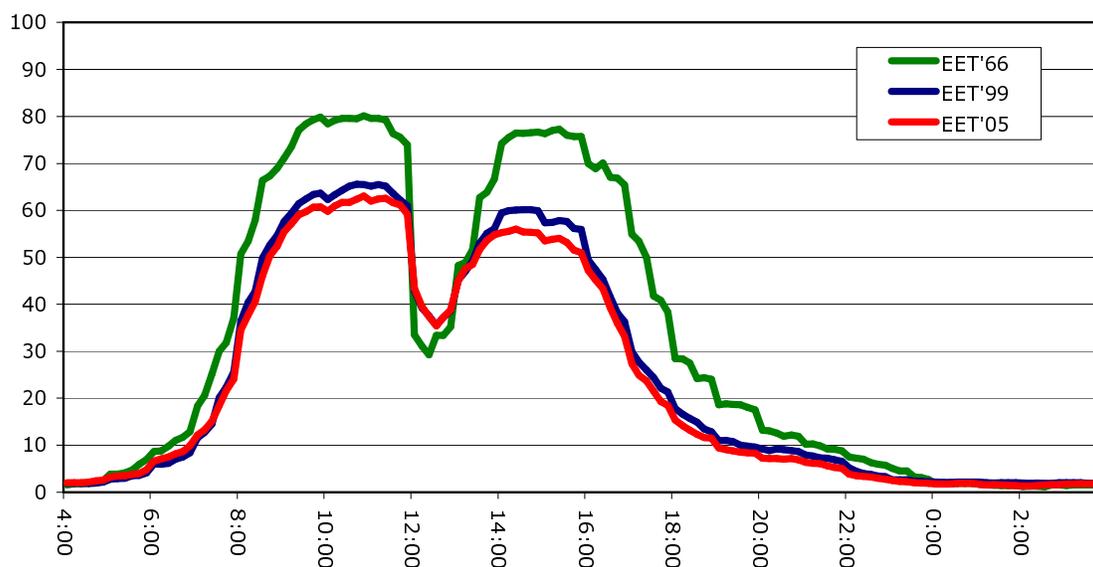
FIGURE 4: DEROULEMENT DU TRAVAIL REMUNERE POUR LES PERSONNES OCCUPEES (EET'05 - N=2.831) ET DU TRAVAIL NON REMUNERE DES PERSONNES NON OCCUPEES (EET'05 - N=1.649) AGEES DE 19 A 65 ANS PENDANT UN JOUR DE SEMAINE (EN %)



Le rythme des tâches ménagères et des soins aux enfants effectués par les personnes non occupées reproduit dans une large mesure celui du travail rémunéré. Pourtant, il y a quelques différences évidentes. Les tâches journalières des personnes non occupées commencent une heure plus tard : à 9 heures un quart des non occupés effectuent des tâches ménagères, alors qu'au même moment la moitié des personnes occupées travaillent déjà. Ce n'est qu'après 10 heures que plus de 40% des personnes non-occupées effectuent du travail non rémunéré. Le pic survient à 11h20', une demi-heure plus tard que pour les personnes occupées : 43,6% des personnes non occupées

travaillent dans le ménage ou s'occupent des enfants. La pause de midi est prise quasi simultanément. Même si les personnes non occupées commencent leur journée plus tard, la forme du rythme de la matinée correspond à celle des personnes occupées. L'après-midi, le rythme est différent pour les personnes occupées et non occupées. Le rythme des tâches ménagères est plus plat et donc moins collectif. De plus, la journée de travail des personnes non occupées dure aussi un rien plus longtemps. A 17h, 34,7% des personnes non occupées effectuent encore des tâches non rémunérées contre 27,3% de personnes occupées encore au travail. A partir de cette heure, même jusque tard dans la soirée, on dénombre davantage de personnes non occupées qui effectuent des tâches ménagères que de personnes occupées au travail. Bien que le rythme du travail non rémunéré soit plus plat, les rythmes du travail rémunéré et non rémunéré sont largement synchrones. Même si le travail non rémunéré ne s'accompagne pas ou très peu d'horaires fixes, quasi l'entièreté du travail non rémunéré est réalisé par des personnes non occupées s'effectue pendant les heures normales de travail.

FIGURE 5: DEROULEMENT DU TRAVAIL REMEUNERE EN POURCENTAGE DE PERSONNES OCCUPEES AGEES DE 19 A 65 ANS PENDANT UN JOUR DE SEMAINE (EET'66 - N=964; EET'99 - N=3.611; EET'05 - N=2.831)



De 1996 à 2005, on constate relativement peu de changements dans rythme du travail rémunéré les jours de semaine. En 1966, les personnes commençaient leurs tâches quotidiennes un rien plus tôt et les finissaient aussi plus tard. En 1966, 18,5% des personnes occupées avaient débuté leurs tâches quotidiennes à 7 heures contre 12,2% en 2005. En 1966, à 18h, 28,4% des Belges sont encore occupés par le travail rémunéré pour la moitié seulement (15,3%) en 2005. Le travail en soirée ou de nuit sont exceptionnels, tant en 1966 qu'en 2005. La grosse différence est qu'en 2005, on

dénombrer beaucoup moins de personnes occupées un jour de semaine normal. Bien que le rythme collectif ne se soit pas réellement ralenti - le jour de travail a même 'rétréci' -, le nombre de personnes occupées par un travail rémunéré au même moment était plus important en 1966. En 1966, le pic du matin se situait à 10h50', heure à laquelle 80,1% des personnes occupées étaient au travail. En 2005, le pic tombe au même moment mais seulement 63% des personnes occupées sont au travail. L'après-midi, la différence est plus marquée encore : 77% de personnes occupées à 15h10' en 1966 contre 56% à 14h20' en 2005.

Il y a une raison clairement identifiable pour cette baisse du rythme collectif de travail. En comparaison des années soixante, le nombre de jours de congé - même par exemple les courtes absences - a considérablement augmenté. Cela accroît la probabilité qu'une personne ne vienne pas travailler un certain jour ou à certains moments de la journée. De plus, la forte progression du travail à temps partiel joue bien entendu aussi un rôle. Les travailleurs à temps partiel sont souvent absents certains jours ou certaines parties de journée. La baisse du nombre de personnes occupées au même moment n'a cependant pas eu pour conséquence une hausse du nombre de personnes travaillant en dehors des heures normales. Au contraire, la plage horaire normale s'est contractée entre 1966 et 2005 (voir aussi Glorieux, Mestdag, Minnen, 2008a).

Le rythme de travail serré caractérise en grande partie l'organisation du temps dans notre société. Les heures d'ouverture des magasins et des services, la disponibilité des autres pour faire quelque chose ensemble, l'offre de loisirs, etc. sont fortement déterminées par les horaires de travail 'normaux'. Le caractère normal des horaires conduit à un fort contraste entre travail et loisirs. La figure 1 montre que les activités de loisirs se concentrent fortement sur la soirée, après le travail. Alors que, dans une société fortement individualisée, on pourrait s'attendre à ce que les loisirs se déroulent de manière un peu plus chaotique que le travail rémunéré, la réalité montre qu'il n'est en rien.

Après le travail,... la télévision

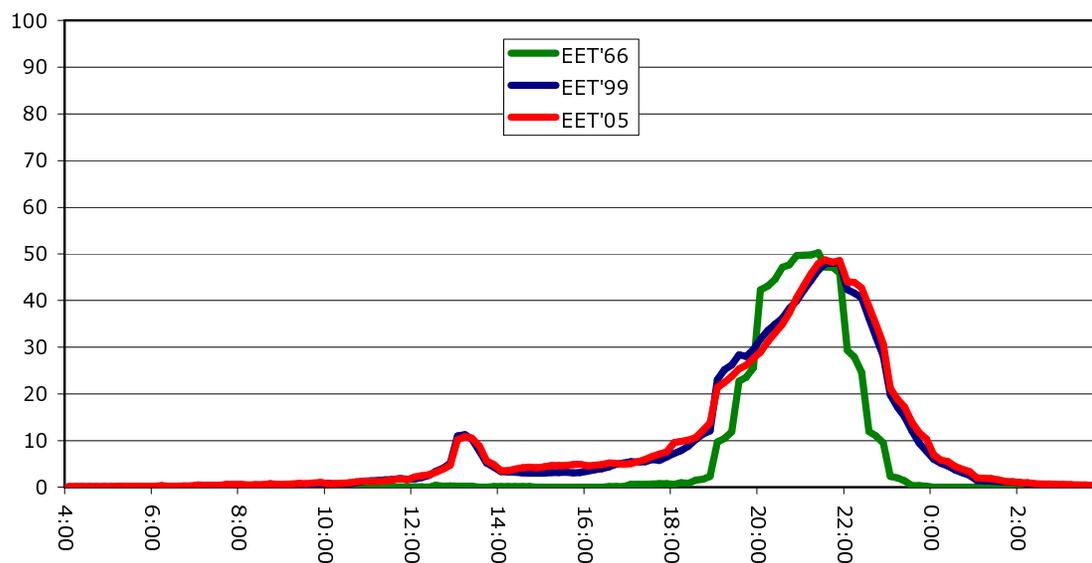
Peu après son introduction dans les années cinquante, la télévision s'est rapidement répandue et imposée comme un des loisirs les plus importants. Regarder la télévision est une activité qui se concentre principalement sur la soirée. Dès l'enquête sur l'emploi du temps de 1966, le caractère collectif de regarder la télévision apparaissait déjà clairement (voir Javeau, 1970). Comme le montre la figure 6, en 1966, à 21h20', la moitié de la Belgique était devant son écran et ce pourcentage restait élevé jusque 22h. Ensuite, une grande partie des Belges allaient au lit et le nombre de téléspectateurs baissait de près de la moitié. En 2005, regarder la télévision atteint son pic un peu plus

tard qu'en 1966, à 21h30'. A partir de ce moment le nombre de téléspectateurs baisse aussi mais de manière beaucoup plus progressive qu'en 1966 : à 23h, un cinquième des Belges sont encore rivés devant leur téléviseur. En 1966, non seulement regarder la tv était une activité qui baissait fortement après 22h mais qui augmentait aussi très fortement vers 20h. Le début du journal télévisé de la RTB provoquait une hausse de 26% à 42% des téléspectateurs entre 19h50 et 20h. A l'heure actuelle, le nombre de téléspectateurs en Belgique augmente progressivement dans l'avant-soirée, même si le journal télévisé, désormais diffusé à 19h, provoque un quasi doublement de l'audience, qui passe de 13,8% à 21,4%.

Malgré que le fait de regarder la télévision se répartisse sur une plage horaire plus étendue qu'en 1966, cette activité reste exclusivement concentrée sur cette partie de la journée. Outre, le pic du soir, on constate un léger pic l'après-midi. Tôt l'après-midi – entre 13h et 13h40' – 9,2% des Belges font une pause devant la télévision. On regarde peu la télévision en journée. Les programmes du matin ne conviennent manifestement pas aux Belges et regarder la télévision l'après-midi n'est certainement pas un phénomène de masse.

On constate peu de différences entre 1999 et 2005.

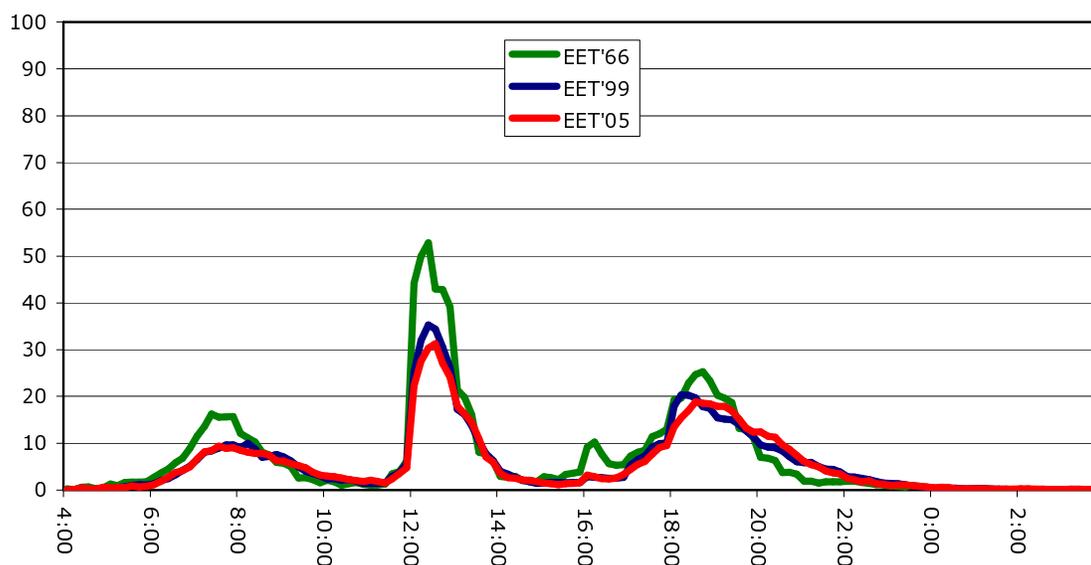
FIGURE 6: L'ACTIVITE DE REGARDER LA TELEVISION UN JOUR DE SEMAINE EN POURCENTAGE DE LA POPULATION BELGE AGEE DE 19 A 65 ANS (EET '66 - N=1.596; EET'99 - N=6.009; EET'05 - N=4.496)



Les repas coupent la journée en trois

Les relativement longues périodes de travail, de loisirs et de sommeil donnent leur saveur et leur signification à la journée mais ce sont les repas qui séparent les périodes entre elles. Le repas a toujours joué un rôle important dans la structuration du temps. La figure 7 montre comment les repas séparent notre journée en trois parties.

FIGURE 7: LES REPAS UN JOUR DE SEMAINE EN POURCENTAGE DE LA POPULATION BELGE AGÉE DE 19 A 65 ANS (EET '66 - N=1.596; EET'99 - N=6.009; EET'05 - N=4.496)



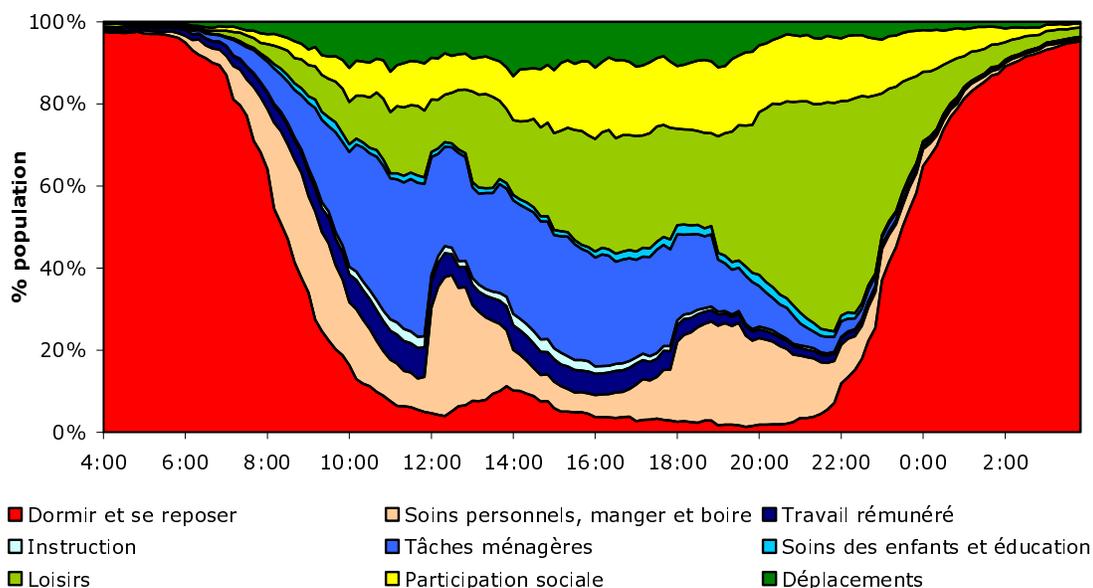
Le principal repas de la journée est indiscutablement celui de midi. En 2005, au moment du pic, 31,3% des Belges sont assis ensemble à table. Le repas du soir et surtout le petit-déjeuner ont un caractère moins collectif. Ces deux derniers s'étalent sur une plage horaire plus large et présentent un pic moins prononcé. Le petit-déjeuner se prend entre 7h et 9h. De plus, le timing du petit-déjeuner est différent pour les personnes occupées et les personnes non occupées. Alors que le pic du petit-déjeuner de la population active se situe à 7h30', il survient une heure plus tard pour la population inactive. Pour les personnes inactives, le petit-déjeuner est un moment calme avant de commencer la journée. Ils ont davantage de temps à consacrer au petit-déjeuner. Pour les personnes occupées, le petit-déjeuner est plutôt pris à la hâte. Le repas du soir s'étale sur une période plus longue que le déjeuner. Les personnes inactives débutent le repas du soir une demi-heure plus tôt mais il existe cependant une forte corrélation entre les deux rythmes. Le repas du soir est d'ailleurs le moment par excellence pour manger ensemble.

Si l'on compare 1999 à 2005, on constate que le repas du soir se prend plus tard en 2005. La comparaison avec les données de 1966 révèle que le repas perd sa valeur de déterminant du rythme collectif (cft. Mestdag, 2007). Les repas en 1966 se déroulaient de manière bien plus collective que maintenant. A l'époque, à 12h20', plus de la moitié des Belges étaient à table en même temps. Par ailleurs, un repas a disparu : le goûter. Entre quatre et cinq heures de l'après-midi, environ un Belge sur dix prenait un morceau. En dépit de la disparition du goûter et d'un pic plus étalé pour les trois autres repas, les repas continuent de rythmer la journée des Belges en 2005.

Semaine de travail et week-end de repos ?

Le week-end, non seulement les choses que nous faisons sont différentes mais le rythme est aussi tout autre. La disparition du cadre contraignant du travail rémunéré permet à la plupart des Belges de suivre une toute autre cadence le samedi et dimanche que pendant la semaine. Le samedi et le dimanche présentent aussi des différences entre eux.

FIGURE 8: DEROULEMENT D'UN SAMEDI POUR LA POPULATION BELGE AGEE DE 12 ANS ET PLUS (EET'05 - N= 3.200)

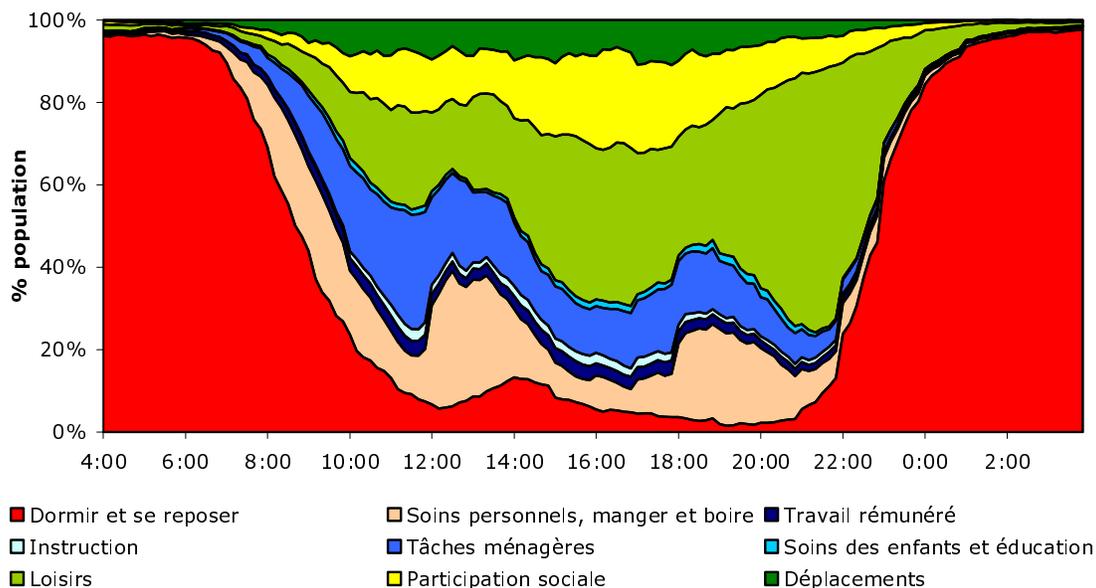


Le samedi matin, on dort plus longtemps qu'en semaine (voir figure 8). A 7h, seuls 13% des Belges sont réveillés; il faut attendre 8h20' pour que la moitié de la population soit levée. Le samedi, nous nous levons une heure plus tard qu'en semaine. A 8h30', la plupart des gens (13,2%) prennent le petit-déjeuner. Le travail rémunéré ne fait pas

partie de l'emploi du temps du samedi de la plupart des Belges. Il est généralement remplacé par les tâches ménagères, surtout le matin. A 11h40', plus d'un tiers de la population y consacre son temps. Par ailleurs, le matin montre déjà les prémices des activités de participation sociale et de loisirs qui ne démarreront réellement que l'après-midi.

Le samedi, le déjeuner intervient pendant la période 12h – 13h30'. La plupart des Belges (30,4%) sont à table à 12h20', soit 10 minutes après le pic des jours de la semaine. La sieste du samedi concerne la même proportion de Belges qu'en semaine. A la fin du temps de midi (vers 16h), un quart des Belges effectuent encore des tâches ménagères. Environ autant de Belges se consacrent à ce moment à des activités de loisirs et 17% d'autres à la participation sociale. Le samedi soir, on sert le repas du soir à partir de 18h. Le pic se situe à 19h30' – une heure plus tard qu'en semaine - quand un cinquième de la population est à table. A 19h, un cinquième des Belges sont à nouveau devant leur téléviseur. Ce nombre grimpera jusque 42,5% à 21h50'. La samedi, la soirée de temps libre dure un rien plus longtemps que pendant la semaine de travail. A 23h30', seulement la moitié des Belges sont dans leur lit. 35,4% sont encore debout à minuit et 11% deux heures plus tard, à 2h. Mais le lendemain est à nouveau un jour de congé...

FIGURE 9: DEROULEMENT D'UN DIMANCHE POUR LA POPULATION BELGE AGEE DE 12 ANS ET PLUS (EET'05 – N=3.200)



Le dimanche est un véritable jour de repos. On dort plus longtemps (voir figure 9). La moitié de la population ne se réveille pas avant 8h40' et il faut entre 10 minutes et plus de trois quarts d'heure avant que les Belges ne se lèvent. On effectue aussi beaucoup moins de tâches ménagères et de travail rémunéré que les autres jours. La plupart prennent leur petit-déjeuner entre 8h20' et 9h30', ce qui diffère à peine du samedi. Le reste de la matinée est dominé par les tâches ménagères – mais de manière moins prononcée que le samedi –, suivies de près par les loisirs et la participation sociale

Le déjeuner se concentre sur la période allant de 12h à 14h et est pris de manière moins collective que le samedi. Le pic intervient aussi plus tard: à 13h20', 26,% des Belges sont à table. De 13h30' à 15h, 11% de la population fait une sieste. Le dimanche après-midi est le moment de la semaine par excellence pour rendre visite à la famille ou à des amis ou se consacrer à d'autres activités sociales. En moyenne, entre un cinquième et un quart des Belges y passent du temps. L'activité principale reste cependant liée aux loisirs. Regarder la télévision en fait aussi partie. Le dimanche, on dénombre d'ailleurs davantage de Belges qui regardent la télévision toute la journée que les autres jours. Le pic du repas du soir se situe à 18h50' : 20,2% des Belges sont à table à ce moment-là. Après le repas, les loisirs continuent de progresser. La télévision atteint son sommet à 21h40', quasi au même moment qu'en semaine. Ce pic est le plus élevé de toute la semaine : 52% des belges regardent simultanément la télévision. Le dimanche soir, les gens se couchent à nouveau plus tôt : 60,6% d'entre eux sont déjà au lit à 23h et 83,9% dorment à minuit. Le rythme de la semaine se fait déjà sentir.

Conclusions

Les rythmes des activités laissent apparaître une répartition du temps de la journée et de la semaine assez précise. La journée est divisée en périodes déterminées par des activités spécifiques. Il y a un temps pour dormir – entre 23h et 7h. Il y a des périodes collectives de travail – en semaine, principalement entre 8h et 12h et entre 13h et 16h. Le déjeuner est généralement pris simultanément. Les loisirs sont au lieu à des moments bien déterminés : le soir de 19h à 23h et le dimanche après-midi. Même les tâches ménagères connaissent leurs pics, notamment le samedi matin. Rien ne semble indiquer que le samedi et le dimanche tendent à devenir des jours de travail et que la Belgique évolue dans le sens d'une société de 24 heures.

Références

- Elchardus, M. & I. Glorieux (1989) De ontwrichting van het levensritme. De effecten van werk en werkloosheid. In: Mens en maatschappij, 64 (2), p. 115-139.
- Glorieux, I., I. Mestdag, & J. Minnen (2008a) The Coming of the 24-hour Economy? Changing work schedules in Belgium between 1966 and 1999. In: Time & Society, 17 (1), p. 63-83.
- Glorieux I., I. Mestdag & J. Minnen (2008b) Rapport technique "Time & Budget". Bruxelles, Vakgroep Sociologie, Onderzoeksgroep TOR, 2008.
- Glorieux, I., J. Minnen & T.P. van Tienoven (2008a) Une semaine en Belgique. Résultats de l'enquête 2005 sur l'emploi du temps en Belgique (EET'05). Bruxelles, Département Sociologie, Equipe de recherche TOR, VUB.
- Glorieux, I., J. Minnen & T.P. van Tienoven (2008b) L'emploi du temps en Belgique. Evolutions de l'emploi du temps entre 1999 et 2005 (recueil de tableaux). Bruxelles, Vakgroep Sociologie, Onderzoeksgroep TOR, VUB.
- Javeau, C. (1970) Les vingt-quatre heures du Belge. Éditions de l'Institut de Sociologie, Brussel.
- Kreitzman, L. (1999), The 24 Hours Society. Profile Press, Londen.
- Mestdag, I. (2007) Destructuration of the Belgian meal pattern? Changes in the temporal, social and spatial aspects of eating practices by means of time-use data. Doctoraal proefschrift, Onderzoeksgroep TOR, Vakgroep Sociologie, Vrije Universiteit Brussel.
- Presser, H.B. (2003), Working in a 24/7 Economy. Challenges for American Families. Russell Sage Foundation, New York.